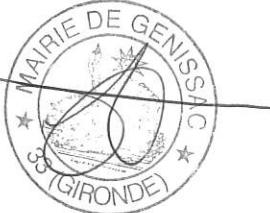




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
GENISSAC (GIRONDE)**

DATE DE CONVOCATION 21 AOUT 2024	L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE 28 AOUT A DIX-HUIT HEURES Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages en séance publique sous la Présidence de Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Maire .
DATE D'AFFICHAGE 21 AOUT 2024	Étaient présents : Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, M. BAGGIO Jean-Marie, Madame HENRY Christine, M. CHAPUS Benoît, Madame BOUCHON PEAUCELLE Isabelle, M. LE LEU Pascal, Madame L'HOMME Céline, Madame PEETERS Stéphanie, M. LAPORTE Francis, Madame PALLUET Laurence, Madame MAURI Fabienne
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRÉSENTS : 11 VOTANTS : 13	Pouvoirs : Monsieur BUREAU Olivier donne pouvoir à Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline Madame BLIMON Rachel donne pouvoir à Madame HENRY Christine Absents excusés : M. LANSARD-RUIZ Pierre, M. CALISTO David
QUORUM ATTEINT	Absents : Madame SICHE Delphine, Madame DAVID Sylvie, M. MARIE Berty, M. LASSALLE Jérôme M. BAGGIO Jean-Marie a été élu Secrétaire de séance.
OBJET : Restitution d'une aide versée par la Caisse des Dépôts à la Commune pour un agent porteur de prothèses auditives	Madame le Maire informe l'Assemblée que Madame Delphine BERNOU, Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe est affectée par des troubles de l'audition. Des prothèses auditives lui sont nécessaires au quotidien et pour l'exercice de ses missions notamment. Aux fins de renouveler ce matériel et d'obtenir une participation financière dédiée, l'agente a saisi le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

DATE DE CONVOCATION 21 AOUT 2024	L'agrément de cet organisme a été recueilli et la somme allouée, à savoir 1 700 €, a été versée directement à la Collectivité par la Caisse des Dépôts comme l'exige la procédure en vigueur. Ces fonds doivent in fine bénéficier à Madame Bernou.
DATE D'AFFICHAGE 21 AOUT 2024	Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité , - AUTORISE Madame le Maire à restituer la somme de 1 700 € Madame Delphine BERNOU, Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe. Le remboursement s'effectuera par mandat administratif (virement sur son compte bancaire). - DIT que les crédits sont inscrits au budget principal de la Commune de l'exercice 2024.
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRÉSENTS : 11 VOTANTS : 13	
QUORUM ATTEINT	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme.
OBJET : Restitution d'une aide versée par la Caisse des Dépôts à la Commune pour un agent porteur de prothèses auditives	Le Maire,  Émeline BOURDAT BRISSEAU
	Le Secrétaire de séance,  Jean-Marie BAGGIO